

**INTERVENTION** OCTOBRE 2016

## **SUJET : BUDGET RECTIFICATIF 2016**

« La majorité issue des urnes en février 2013 avait choisi d'offrir la présidence de la commission environnement et cadre de vie à un membre de la minorité. Je rappelle à toutes fins utiles qu'elle poursuivait ainsi la pratique engagée par Jean-Francois Robillon lorsqu'il était président. C'est donc votre serviteur qui, en accord avec ses deux collègues, a accepté de prendre cette charge.

Si rien ne me prédisposait à cette matière particulière, il me faut bien dire aujourd'hui que cette fonction a contribué à une prise de conscience accrue des problèmes soulevés par le monde moderne en général et le développement de notre Principauté en particulier. Confiant en la qualité des relations entre le CN et le Gouvernement, je me suis lancé avec sincérité dans l'examen de projet de Loi portant code de l'Environnement...nous attendons les réponses du Gouvernement depuis maintenant une année !

De la même manière, après un examen sérieux de la situation, j'ai souhaité remettre en cause en cause le bienfondé de maintenir une usine d'Incinération en ville. Force est de constater aujourd'hui, et tous mes collègues élus en sont les malheureux témoins, que les informations transmises par l'Exécutif jusqu'à un tout récent rapport et je tiens à remercier le ME de l'avoir commandité et transmis, n'étaient que parcellaires voire inexactes. Une prochaine CPE permettra peut-être d'y voir plus clair. Fort des informations transmises dans ledit rapport, je ne peux hélas que condamner avec la plus grande sévérité le manque de transparence dont les élus, et donc les monégasques, ont été les victimes jusqu'alors sur un dossier qui préoccupe toute la population. Votre souhait de transparence, monsieur le ME, ouvre une nouvelle voie dont la Principauté a grand besoin. En fonction des débats qui seront les nôtres d'ici quelques jours, et de leurs résultats effectifs, je reviendrai ou pas sur ces événements lors de l'examen et du vote du Primitif 2017.

Par ailleurs, le cadre de vie faisant partie intégrante de la Commission que j'ai l'honneur de présider, le groupe UM, lors d'une récente CPE, a pu faire part au Gouvernement de l'exaspération de la population quant à la multiplicité des chantiers en cours et à venir. La bonne santé de notre économie ne peut être un prétexte raisonnable pour poursuivre dans une voie aussi lourde de conséquences. Il est grand temps de se poser les bonnes questions quant à ce que nous voulons faire de notre Pays. Qui voudra s'y installer s'il n'y fait plus bon vivre ? Qui voudra même y rester ? Voilà une vraie question politique au sens du bien commun, le seul qui doit nous animer. Je demande, avec mon groupe, une réflexion en profondeur sur le phasage des chantiers et surtout je plaide pour un droit à la tranquillité au moins aussi important pour la population que le droit à la sécurité des biens et des personnes.

Un plan d'urbanisme, fût-il bon, ne peut être à lui seul une politique prospective. Le projet politique monégasque vaut certainement mieux que cela. Monsieur le ME, je vous sais sensible à ces arguments : j'attends maintenant du Gouvernement des actes forts et courageux ainsi qu'un traitement rapide des dossiers évoqués. Faut-il rappeler à cette tribune les engagements



environnementaux de la plus Haute Autorité pris dans le cadre de la COP21 ? Ces retards, ce manque de transparence jusqu'à votre arrivée récente, ne seront plus acceptables, du moins en ce qui me concerne.

Je vous remercie pour votre attention. »

Jean-Louis Grinda